

Malgré le rapport de la Chambre Régionale des Comptes

la Mairie continue de gâcher l'argent public !

La gestion de la ville par la majorité municipale actuelle a été étrillée par la juridiction financière. Ces avertissements auraient pu modifier le comportement du maire actuel. Il n'en est rien comme le montre les dépenses prioritaires pour 2006 de Monsieur Sénant.

- **La Ville d'Antony va consacrer environ 1 500 000 euros au réaménagement des places Mounié et Cassin (la dalle du RER et la place située devant l'école maternelle Ferdinand Buisson). Le projet entraînera la disparition des deux kiosques actuels, d'arbres et du garage à vélos. Son but est « d'embellir les abords de la gare » notamment par ...l'érection d'une fontaine.**

Ce projet est coûteux et il n'apportera aucune plus value aux Antoniens en matière de sécurité routière, pour le stationnement des deux roues, ainsi que pour la dépose minute qui sera supprimée rue Velpéau. Avec ces crédits gâchés, on aurait pu négocier avec la RATP la création de sorties devant les établissements scolaires (par un escalator...) et rendre plus agréable la circulation dans ce point névralgique de la ville...mais tel n'était pas le bon plaisir municipal.

- **La Ville d'Antony va dépenser 900 000 euros pour la rénovation de la salle du Conseil municipal. Cette salle sert dix fois par an pour les élus lors des réunions. Le projet consiste à la rendre modulable (sans en augmenter la capacité) et à lui adjoindre des gadgets comme des écrans plats pour suivre les séances et des caméras...**

Ce projet est onéreux et son utilité est loin d'être avérée. La priorité en matière de locaux municipaux, c'est plutôt la mise en place de locaux pour les jeunes dans les quartiers qui en manquent. C'était une des revendications des antoniens lors du questionnaire de la municipalité sur le PLU. Mais là encore les priorités des élus de la majorité ne rejoignent pas celles des habitants.

- **La Ville d'Antony a décidé l'informatisation des crèches municipales pour plusieurs centaines de milliers d'euros. Le but de cette informatisation : suivre la présence des enfants en les badgeant à leur arrivée et à leur départ des structures de la petite enfance.**

Ce projet a coûté cher pour une utilité nulle ou quasi nulle. En effet, les personnels, dont la vocation n'est pas de surveiller les heures d'arrivée et de départ à la minute mais de s'occuper des enfants n'utilisent pas l'outil informatique comme les technocrates de la CAF et de la Ville le voulaient, préférant fonctionner en confiance avec les parents.

Une bonne gestion publique, c'est une gestion où l'on dépense mieux, en apprenant notamment des erreurs du passé. Il est dommage que la mairie actuelle ne tire pas un bilan des années Devedjian, et n'exerce pas un droit d'inventaire concernant la gabegie d'argent public réalisée à l'époque par la majorité municipale : on ne change pas une méthode et une équipe qui perdent.....de l'argent public !

CITOYENS A ANTONY

Contactez nous ! par mail: courrier@citoyens-antony.com
par téléphone 01 42 37 12 14 par courrier 3 rue de Reims